

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 2 OCTOBRE 2023 à 20h30

Le 2 octobre 2023 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; DEZON Marie-Pierre ; BONNARDEL Isabelle ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; ARRIVÉ Bruno (proc à C. GRANGE)

Secrétaire : BOINOT Florence

Présents : 12 Représentés : 1 Absents : 3 Votants : 13

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

1 - Désignation du/de la secrétaire de séance = Florence BOINOT

2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 13 POUR

Pour information, concernant la délégation de signature pour Mme Lafond, en urbanisme, la délibération a été annulé sur demande de la Préfecture, car il faut faire un arrêté.

Le Conseil Municipal avait décidé de prolonger le contrat de Mme Elmoznino, mais pour des raisons personnelles, cette dernière ne peut pas renouveler jusqu'à la fin de l'année.

La réunion Artisans-Commerçants est reportée au 16 octobre 2023.

3 - Point sur les différents travaux dans Villefagnan

Intervention de Patrick Gastard :

- Travaux Rue de la Gare, sur les réseaux d'eau potable, se terminent fin octobre.
- Travaux Route de Chef-Boutonne : panneaux à installer et écluses à réaliser.
- Travaux Grand' Rue : le parking (Lot 1) est validé avec quelques réserves et en attente des plantations (Lot 2) et de la réalisation du puits.
- Problème du virage entre la Rue de la Gare et Route de Brettes : les semi-remorques montent sur le trottoir et abiment les plaques – voir avec l'entreprise SADE qui a des produits permettant de protéger les plaques
- Isabelle Bonnardel relève le problème de la vitesse excessive dans la Grand' Rue et du stationnement gênant devant l'Auberge de l'Etoile d'Or.
- Remarque : Prévoir une date pour l'inauguration de la plaque avec la FNCR (Dominique Ladonski) avant le 11 novembre.

4 - Candidature label « Village d'Avenir » = 13 POUR

C'est un programme d'ingénierie destiné aux communes rurales afin de les aider à porter certains de leurs projets, tels que les équipements sportifs et culturels, les mobilités, l'accueil des enfants, le développement économique... Ce soutien se traduira par le déploiement de 100 chefs de projets qui seront mutualisés à l'échelle départementale et installés dans les préfectures.

Une fois la commune labellisée, le chef de projet conduira un diagnostic rapide du territoire et sera ensuite mis à disposition des élus pour les aider dans leur projet, tel un assistant technique. Exemple : projet autour de la sobriété énergétique avec proposition de rénover la salle des fêtes (bâtiment datant de 1974). L'étude a déjà été réalisée à ce sujet. Il faut candidater avant le 15 octobre 2023.

5 - Maison de Santé :

La Communauté de Communes Val de Charente, en charge des loyers, souhaitait facturer le loyer pour le cabinet de l'infirmier ASALÉE (cet infirmier est en lien avec les médecins ; il accompagne les patients dans le suivi de leurs pathologies chroniques : explication de la maladie, conseils, temps d'écoute, ...).

Finalement, le bureau sera gratuit ; il va pouvoir commencer ses missions cette semaine.

6 - STEP réception du rapport de l'hydrogéologue

La commune a mandaté Monsieur Fabrice Moreau, hydrogéologue agréé, concernant l'étude de la réhabilitation de la station d'épuration. Ce dernier a émis un avis favorable. Le souci est plutôt cadastral car la station doit être implantée sur toute la parcelle actuelle qui est sur deux zones cadastrales différentes : la première moitié (où est l'actuelle station) la parcelle est en zone constructible alors que la seconde ne l'est pas.

7 - Convention d'occupation des salles communales par les associations :

Il faut mettre en place différentes conventions avec les associations qui occupent ou qui utilisent des locaux communaux régulièrement, comme VAL à La Font, l'APE, les clubs informatique, de foot et de rugby ; mais également prévoir un règlement intérieur pour l'occupation du terrain de pétanque et du city-stade (voir avec Ruffec qui en a déjà un). Ce travail sera effectué par Florence Boinot et Laurent Loiseau avec une échéance pour la fin novembre.

8 - Balade Quiz « Au Fil de nos histoires » = 13 POUR

Concept présenté par Cécile Grange : c'est un projet touristique payant (900 € la première année) dans le même principe que Terra Aventura. Il y a création du site, le circuit et les questions devront être élaborés par nos élus. Étant donné que Mme Vignet, en charge des visites touristiques estivales de Villefagnan, a été mutée ; il faut trouver d'autres programmes avec l'office de tourisme et la CC Val de Charente (« Bâtisseurs en Nord Charente »,...)

9- Devis

Patrick Gastard présente un tableau avec les différents fournisseurs de signalétique, bornes et potelets. La priorité est donnée en investissant dans les potelets et certains panneaux de police, ce qui représente environ 7 000 € = 13 POUR

10 – Informations et Questions diverses

- Zone d'accélération des énergies renouvelables : Réunion à laquelle ont participé Monsieur le Maire et Patrick Gastard et présentée par Marie-Amélie Rivet de la CC Val de Charente. Le but est de définir un zonage sur les communes qui auraient des projets photovoltaïques, éoliens,... Monsieur le Maire précise que, sur Villefagnan, on ne peut pas cibler de zone propices à cause de Natura 2000. Il reste le délaissé LGV, pour du photovoltaïque, mais les postes sources sont à saturation, donc le projet est en attente. Le choix est de faire une information aux habitants, pour une délibération à faire avant fin décembre 2023.
- Recensement de la population : Il y a eu une réunion à laquelle ont assisté Anne-Marie Lafond et Pierrette Pierron. Il est prévu de recenser la population de Villefagnan du 18 janvier au 17 février 2024. Anne-Marie Lafond sera la coordinatrice et il nous faudra trouver 2 ou 3 personnes pour recenser. Le problème est notre adressage qui n'est pas à jour pour La Poste (Des devis sont en cours car la date butoir est le 30 juin 2024).
- Octobre Rose : Une marche est prévue le **SAMEDI 21 OCTOBRE, départ à 9H30 de la Maison de Santé**. L'itinéraire sera refait cette année par Pierre Breton qui s'occupe également de la sécurisation et du balisage (déclaration à faire en Préfecture). La municipalité prévoit la distribution de petites bouteilles d'eau et d'une collation et un professionnel de santé sera présent, avec un buste, afin de montrer l'autopalpation.
- Rappel que la troupe de théâtre Le Feu Follet sera en représentation, sur la commune, le **Samedi 14 octobre** à 20H30, à la salle des fêtes.
- Le Repas des Aînés est décalé au **Dimanche 11 février 2024**.
- Florence Boinot a participé à l'Assemblée Générale de l'ADMR, le 26 septembre dernier. L'association recherche un nouveau local (loyer possible entre 250 € et 300 € charges comprises). Monsieur le Maire va recontacter le Directeur, Monsieur Hoffer.
- Monsieur le Maire rappelle l'importance de faire vivre nos commerces, notamment la boucherie.

- Rappel de la réunion avec les Référents Villages, **Lundi 9 octobre** à 20H30, salle des associations et celle des artisans-commerçants sera à la salle des fêtes, à 20H00.
- Plantation du verger au plan d'eau : projet suivi par Pierre Breton, qui a rendez-vous avec David Oliveau (Prom' Haie), **Lundi 23 octobre** à 10H00, sur place pour le piquetage.

Séance levée à 23H35